

COMMUNIQUE

Une banque nationale pour l'industrie, les emplois et les salaires

En 10 ans, entre 600 000 et 750 000 emplois industriels ont été détruits. Et en ce début 2012, 25 000 sont menacés sur environ 150 sites et dans tous les secteurs.

Depuis plusieurs années, FORCE OUVRIERE revendique la **création d'une banque nationale pour l'industrie** permettant notamment de :

- coordonner tous les dispositifs publics existants : Oséo, Fonds stratégique d'investissement, Caisse des dépôts et de consignation, Programme d'investissements d'avenir, Pôles de compétitivité, crédits d'impôts recherche, etc.
- réaffirmer la légitimité de l'intervention de l'Etat en promouvant des grands projets ainsi que des politiques publiques sectorielles en lien avec les différentes filières industrielles, dans le respect des branches professionnelles ;
- défendre et développer l'emploi, les salaires, les conditions et les moyens de travail dans les entreprises ;
- empêcher les délocalisations et stopper le dumping social et fiscal ;
- soutenir la recherche, l'innovation, l'ingénierie publique, et l'enseignement technique.

Pour FO, les entreprises bénéficiant d'aides publiques doivent être soumises au préalable à **des engagements et des contreparties sur le maintien et le développement de l'emploi ainsi qu'en matière de négociations de salaires**. L'Etat doit l'imposer, y veiller et le contrôler.

En tant que soutien financier aux fonds propres des entreprises, en tant qu'actionnaire de certaines (et rien de doit exclure a priori une prise de participation publique dans une entreprise), ou en tant qu'employeur, l'Etat a des obligations sociales, salariales, en matière d'emplois et d'améliorations des conditions de travail des salariés concernés.

Il doit activer les politiques publiques et les donneurs d'ordre publics (entreprises et services publics) pour proposer de nouvelles commandes aux filières industrielles.

Pour FORCE OUVRIERE, l'engagement pris par le chef de l'Etat le 18 janvier de créer une « *banque pour l'industrie* » doit être traduit opérationnellement rapidement afin de répondre à ces revendications en faveur de l'emploi, des salaires et de l'industrie.

Paris, le 23 janvier 2012

Contact : Pascal PAVAGEAU, Secrétaire confédéral

☎ 01 40 52 84 45 📞 06 76 77 70 39

✉ pascal.pavageau@force-ouvriere.fr